

**Avis adopté**

Séance plénière du 24 mars 2026

*Contre les entraves aux libertés de la création et de la diffusion artistiques*

**Déclaration du groupe Alternatives sociales et écologiques**

Il y a bientôt trois ans, le CESE alertait déjà sur la crise que traverse le secteur culturel. Si la culture joue un rôle essentiel pour permettre de faire société, le moins que l'on puisse dire, c'est qu'aujourd'hui, elle ne fait l'objet ni de débats, ni de considération, et encore moins de mesures pour lui permettre de surmonter cette crise. Pire, dans un contexte de réduction budgétaire, elle est très souvent sacrifiée, au plan national comme dans de nombreux territoires, ce qui accentue encore les fractures culturelles.

Fragilisée par cette situation, la culture fait aujourd'hui face à un nouveau danger : la multiplication des entraves aux libertés de création et de diffusion artistiques. Notre avis en donne des illustrations, ainsi qu'une analyse des causes.

Espérons qu'avec cet avis, l'alerte du CESE sur la remise en cause des libertés fondamentales soit entendue. Car ces entraves sont révélatrices d'une société segmentée et crispée, avec des citoyens et des citoyennes qui n'acceptent plus ce qui ne leur ressemble pas, qui ne cherchent plus à voir, dans l'expression des artistes, ce qu'elle peut leur apporter en termes de questionnement et d'enrichissement. Pire encore, certains cherchent à empêcher directement des créations et des productions artistiques, alors même qu'un cadre juridique définit clairement la limite entre critique possible et interdiction illégale.

Si ces actions restent encore limitées, elles sont en augmentation. Elles touchent tous les types d'art. C'est trop, et c'est inacceptable. « Tout ce qui dégrade la culture raccourcit les chemins qui mènent à la servitude » disait Camus.

Alors oui, il faut une autorité administrative indépendante pour lutter contre ces entraves. Oui, cet avis sera utile à celles et ceux qui sauront l'entendre, avec des propositions pour mieux accompagner, informer et former l'ensemble des acteurs publics afin de gérer ces situations ; des propositions aussi pour mieux assurer la sécurisation des lieux ; des préconisations pour accompagner les victimes, soutenir les artistes et sensibiliser les esprits à ces enjeux.

Une société libre ne peut pas vivre sans espaces d'émotion, de réflexion et de création, loin de la pensée unique. Il s'agit bien de « consolider ce "nous" que l'art construit », comme nous l'écrivons dans cet avis.

Nous avons voté cet avis, qui appelle à une réelle mobilisation face à ce mal qui ronge notre démocratie.